



Communiqué de presse

Paris, le 7 mars 2022

Appel à projets aidants 2022

Crédit Agricole Assurances ancre son engagement en faveur des aidants dans les territoires

Crédit Agricole Assurances poursuit sa mobilisation en faveur des proches aidants en lançant son appel à projets national, du 7 mars au 29 avril 2022, destiné à soutenir financièrement des projets associatifs locaux répondant aux besoins des aidants. Initiée en 2010 dans le cadre de la démarche de mécénat de Crédit Agricole Assurances en faveur des aidants, cette opération s'intègre dans le cadre du projet sociétal du groupe Crédit Agricole et de son engagement pour renforcer l'inclusion sociale. Ainsi, depuis la création du dispositif, plus de 180 projets ont été financés sur l'ensemble du territoire pour une dotation globale de plus de 2,5 millions d'euros et plus de 20 000 aidants accompagnés.

Les trois thématiques retenues pour cette nouvelle édition sont les suivantes :

- **Développer la pair-aidance** : il s'agit d'actions mises en place pour écouter et créer un lien avec des proches aidants en proposant non pas l'intervention d'un professionnel mais celle d'un aidant.
- **Structurer les coopérations et regroupements entre acteurs** : les projets attendus mettront en avant les modèles et les bonnes pratiques des coopérations et regroupements entre acteurs d'un même territoire proposant du soutien aux aidants.

Accompagner la post-aidance : projets d'accompagnement d'associations qui visent à soutenir les aidants lorsqu'ils cessent leur rôle auprès de la personne aidée.

En complément d'un soutien financier, les associations lauréates bénéficieront de deux journées de formation sur des problématiques de communication, de recherche de financement et de partenariats.

Pour la première fois cette année, un prix coup de cœur du jury récompensera une structure lauréate en complément de la dotation initiale attribuée. L'association bénéficiera d'un accompagnement individuel de plusieurs mois afin de consolider son modèle économique au service de la pérennité de son projet, de définir une stratégie de développement de ses ressources et de renforcer ses compétences et outils pour gagner en efficacité.

Les associations pourront déposer leur dossier de candidature sur le site www.ca-assurances.com à partir du 7 mars et jusqu'au 29 avril 2022.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 8 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les

compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 350 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2021 s'élève à 37,0 milliards d'euros (normes IFRS).
www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr